

Vous êtes :



Une grande entreprise & Industrie



Votre activité est unique et la maîtrise de votre consommation d'énergie est au cœur de vos préoccupations. Uniper fait de votre compétitivité sa priorité et positionne ses experts à vos côtés.

Notre objectif :
être un appui stratégique dans vos achats d'énergie et vous permettre de les optimiser.



Une PME PMI



Dans un contexte économique concurrentiel, maîtriser votre consommation énergétique est essentiel pour préserver votre compétitivité.

Partenaire de votre développement, Uniper comprend vos besoins spécifiques et vous apporte la solution adaptée à votre activité.



Une collectivité



Les établissements publics et collectivités sont confrontés à une multitude de choix dans un monde en pleine transition énergétique : la fluctuation des prix du gaz et de l'électricité, l'ouverture à la concurrence, le développement des énergies renouvelables...

Les experts du secteur public d'Uniper vous aident à prendre la bonne décision tout en répondant spécifiquement à vos besoins.



Une copropriété



Faire des économies sur votre 1^{er} poste de dépenses* est votre priorité : vous avez besoin d'un partenaire fiable pour les décisions liées à l'énergie.

Uniper a développé un service dédié au secteur immobilier pour répondre à vos besoins spécifiques.

* Chauffage collectif pour une copropriété de plus de 20 lots.

LES ENTREPRISES FRANÇAISES NOUS FONT CONFIANCE



Loisirs

- UGC Ciné Cité
- Espace Form



Alimentation

- Groupe Lactalis
- La Maison d'Armorine
- Marco Polo Foods



Aéronautique

- Safran
- Aérofonctions



Grande entreprise & Industrie

- Mitsubishi Chemical Performance Polymers
- Air Products
- Eiffage Travaux Publics
- KSB



Industrie papetière

- Norske Skog Golbey
- Gascogne Wood Products
- Arjowiggins
- Wimbée



Hôtels & restaurants

- FREMOSC (Hôtel Particulier Montmartre)
- Le Hollywood



Immobilier

- Cabinet G.I.D
- Paris Ouest Gestion
- Histoire & Patrimoine Gestion



Santé

- UNICANCER
- Institut Laue-Langevin
- Sterlab
- EHPAD Maison Saint-Joseph

uni per

9, rue du Débarcadère
92700 Colombes - France
contact_entreprises@uniper.energy
uniper-energy.fr

N° Vert 0 800 810 005

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

uni per

L'énergie des professionnels
Électricité et gaz naturel

Découvrez Uniper

Un expert international solide, un acteur engagé en France

Uniper vous propose, depuis plus de 20 ans en France, une offre complète : fourniture d'énergie et services énergétiques.



Depuis 1995
Un acteur français au cœur de la transition énergétique et engagé dans un mix moins carboné.

Producteur et fournisseur



Notre objectif : Vous faire profiter des opportunités du marché

Le secteur de l'énergie est en constante mutation depuis plus de dix ans. Pendant longtemps, les évolutions du marché furent perçues comme un mal nécessaire ; aujourd'hui, elles se révèlent pleines d'opportunités.

Vous en faire bénéficiaire, vous accompagner, vous conseiller : c'est notre métier.

Nous ne sommes pas seulement producteur et fournisseur d'énergie ; nous avons développé toute une gamme de services (audit énergétique, ISO 50000, certifications CEE,...) qui placent vos besoins et vos intérêts au cœur de notre démarche.



Choisir Uniper, c'est bénéficier :

- de produits et services d'expert, sur-mesure,
- des meilleurs prix du marché, grâce à notre veille financière et réglementaire permanente,
- de l'expertise et l'accompagnement d'un interlocuteur dédié,
- d'un espace client personnel et sécurisé, pour gérer votre consommation.

Avec Uniper, vous vous dotez d'un partenaire stratégique, à l'écoute et disponible.

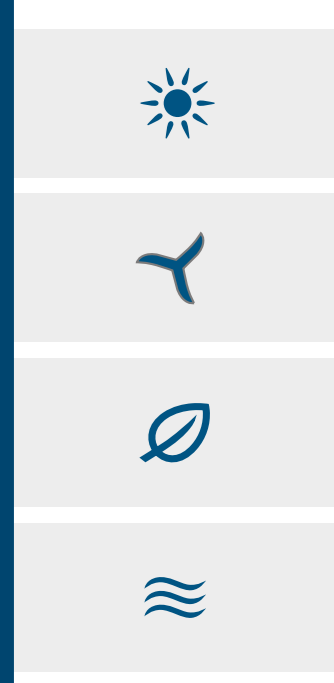


Fin des tarifs réglementés Le moment idéal de changer pour Uniper

Vous n'avez pas quitté les tarifs réglementés de vente d'électricité au 1^{er} janvier 2016. Depuis cette date, vous êtes fourni en offre transitoire d'électricité, limitée à une durée de 6 mois. Optez dès maintenant pour une offre à prix de marché et optimisez votre consommation, réalisez de réelles économies.

C'est très simple, Uniper s'occupe de tout : pas de formalités administratives, pas de préavis de résiliation pour sortir des tarifs réglementés, aucune intervention technique, votre installation et la qualité de votre énergie restent les mêmes, la continuité de la fourniture d'électricité est assurée.

ÉLECTRICITÉ	PUISSANCE SOUSCRITE	VOTRE CONTRAT DEVIENT CADUC
ENTREPRISES, COLLECTIVITÉS	> 36 Kva / tarifs jaunes et verts (environ 10 000€/an)	Le 30 juin 2016
COPROPRIÉTÉS	> 36 Kva / tarifs jaunes et verts	Le 30 juin 2016



IMPLANTATIONS EN FRANCE



Nos offres et services L'énergie maîtrisée

ÉLECTRICITÉ

Des offres compétitives et transparentes, grâce à une profonde expertise du marché de l'électricité et des services associés. Vous pouvez opter pour un prix fixe, indexé ou sur-mesure, selon les spécificités de votre entreprise et/ou votre stratégie d'achat. Quelle que soit la formule choisie, vous profitez d'un contrat souple, sans engagement de consommation.

GAZ NATUREL

Des offres claires et sans engagement de consommation, soit à prix fixe pour maîtriser votre budget, soit à prix indexé pour saisir les opportunités du marché. Nous pouvons également bâtir pour vous une offre totalement sur-mesure, pour répondre à vos spécificités et à vos exigences.

Grâce à Uniper, optimisez la gestion de votre énergie, faites des économies.



OFFRE ÉNERGIE VERTE ÉLECTRICITÉ 100% D'ORIGINE RENOUVELABLE.

Pourquoi opter pour l'offre verte d'Uniper : vous encouragez l'investissement dans les énergies renouvelables et participez à la préservation de l'environnement. Vous valorisez l'image de votre entreprise et sensibilisez vos salariés, vos partenaires et vos clients. Pour cela, nous mettons à votre disposition plusieurs outils de communication afin que vous puissiez démontrer votre engagement en faveur du développement durable.



AUDIT ÉNERGÉTIQUE

Soyez accompagnés dans la réalisation de votre audit énergétique et détectez toutes les opportunités d'économies.



CERTIFICATS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Valorisez vos travaux d'efficacité énergétique : nous vous accompagnons dans l'obtention de vos primes CEE.